



150
ans

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE

Lors de sa séance du mardi 10 mai 2005, il a

- accepté le rapport annuel de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements 2004,
- également accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2004 et les moyens de les couvrir,
- ratifié à l'unanimité les différents rapports financiers 2004,
- accepté à l'unanimité la délibération concernant l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2004. L'exercice se termine avec un excédent supérieur à un million de francs suite à une recette fiscale unique et exceptionnelle,
- refusé une motion du groupe Bellevue d'Avenir souhaitant créer une commission ad hoc pour l'Agenda 21. Ce sont les commissions déjà élues qui traiteront le sujet.

Lors de sa séance du mardi 24 mai 2005, il a

- élu le nouveau bureau du Conseil municipal pour l'année 2005-2006. Il s'agit de:

M.	Thomas	VETTERLI	Président
M.	Pierre	STRÜBIN	Vice-président
Mme	Valérie	CARRILLO GRAF	Membre

- décidé, sur proposition du Maire, d'effectuer une consultation de la population afin de connaître les sujets de préoccupation dans le but de procéder à des actions répondant au développement durable.

Population

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 2'758 habitants à fin mai 2005.

150^{ème}
ANNIVERSAIRE
BELLEVUE

Le mot du Maire pour le 150^{ème}

C'est une pétition des habitants des hameaux de Bellevue et Valavran qui déclencha officiellement le processus de division entre Bellevue et Collex-Bossy en 1855. Le territoire attribué à la nouvelle commune comprenait deux cinquièmes de la surface de Collex-Bossy. Cette dernière gardait trois cinquièmes de sa surface. Bellevue conservait sa pompe incendie et le hangar de la Tuillière (Tuilerie) pour la loger. Une nouvelle commune et une nouvelle compagnie de sapeurs-pompiers furent ainsi créées. Cent cinquante années se sont écoulées et vos autorités ont décidé de fêter dignement cet événement.

Aujourd'hui, le mot mondialisation est décliné sous toutes sortes de formes, mais il existe une entité proche du citoyen qu'il est important de faire vivre : « notre belle commune », avec pour but de rendre heureux ses habitants. Pour l'avenir de notre région, instaurons le dialogue entre générations, entre citoyens et autorités.

La fête du 150^{ème} anniversaire de notre commune est un événement qui vous permettra de nouer des relations et des contacts : que chacun se sente invité à participer activement aux nombreuses activités festives.

D'ores et déjà, je souhaite le plus grand succès à cette mémorable manifestation et vous souhaite à tous un bel été.

Claude ETTER

Divers dossiers en cours sur la commune

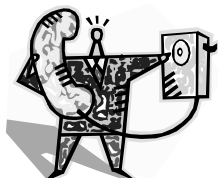
Situation routes et bâtiments

- Agrandissement du secrétariat de la Mairie en cours.
- Tous les travaux sont terminés au cimetière, y compris les plantations et le parking.
- Lors de l'exécution de l'ESREC, la réalisation d'un trottoir a été effectuée au chemin des Chânats.
- L'exécution des travaux pour le parcours Vita est prévue durant la deuxième partie 2005.
- L'exécution d'un cheminement piétonnier au bord du Nant des Limites à la hauteur du Geneva Country Club sera réalisée pendant le deuxième semestre 2005.
- Tous les travaux concernant le collecteur communal du secteur de la « Brunette » ont été exécutés à l'exception du chemin de la Radio. Reste aux privés à se raccorder audit collecteur.
- Nous avons obtenu l'autorisation d'exécuter les travaux concernant la parcelle de l'Arboretum au chemin de la Roselière. Ils sont prévus pour le deuxième semestre 2005.
- Au passage sous-voie des Mastellettes, la place sur le chemin Mollies vient de faire l'objet d'une réfection.
- L'agrandissement du local du sauvetage a été effectué avec la participation financière de la commune de Genthod.
- Eclairage public au chemin des Mastellettes : les pièces détachées n'étant plus disponibles, un échange de candélabres aura lieu durant l'été avec le chemin des Joubières.



Abonnements TPG et cart@bonus

Nous vous informons que depuis mi-mai 2005 des abonnements juniors, adultes, seniors ainsi que des cart@bonus à CHF 20.- et CHF 30.- sont en vente à la réception.



Swisscom fixnet

La cabine téléphonique se trouvant à l'école Menuiserie a été supprimée. Vous en trouverez une devant la poste sur la route de Lausanne



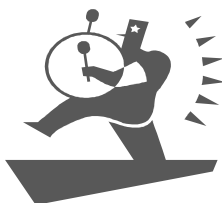
150
ans

Festivités des 1^{er} et 2 juillet 2005

Nous vous attendons très nombreux tout au long des festivités qui auront lieu les 1^{er} et 2 juillet. Ne manquez pas non plus d'être présents le samedi 2 juillet dès 10 heures 15 sur l'esplanade du Port Gitana pour partager le verre de l'amitié en présence de Monsieur Pascal COUCHEPIN, Conseiller fédéral, ainsi que des autorités cantonales et communales avec une prestation de l'Harmonie et de l'école de musique. A cette occasion, vous pourrez entendre en avant-première le chant de l'Hymne à Bellevue créé tout spécialement à l'occasion de notre fête par Monsieur Pascal PERRET.

Vous pourrez aussi vous restaurer dès 11h30 sur la place de fête.

150
ans



Cortège du samedi 2 juillet

Départ à 15h00 au bas du chemin de la Mojonne.

Itinéraire : Chemin de la Mojonne – chemin de la Chênaie – route de Collex - route de Lausanne – chemin de la Menuiserie.

Avis au public : postez-vous principalement au rond-point Mojonne-Chênaie, devant l'Eglise Ste Rita ou le long de la rue de Lausanne.

***Habitants de Bellevue – Ne vous déplacez pas en voiture vers la place de fête.
Merci de votre compréhension.***

150
ans

Rappel des mesures de restriction en matière de circulation

Nous annonçons les fermetures des routes suivantes :

Pour le cortège du samedi 2 juillet de 14h00 à 16h00 :



Chemin de la Mojonne
Chemin de la Chênaie
Route de Collex
Route de Lausanne
Parking et accès Mairie



Pour le vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet :

Le parking et l'accès à la Mairie seront fermés durant la durée de la manifestation, riverains exceptés.

Nous conseillons aux habitants de la commune de se déplacer à pied.

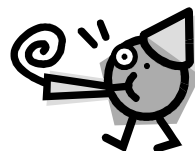
La Sécurité Municipale vous remercie de votre indulgence.



150^{ème}



**ANNIVERSAIRE
DE BELLEVUE
VENEZ NOMBREUX!**



Fête Nationale du 1^{er} Août 2005

Notre 1^{er} Août 2005, sous le signe du 150^{ème} anniversaire de notre commune, amènera une rafale de monde. Nous recommandons aux habitants de venir dans la mesure du possible à pied.

Respectez les consignes de sécurité données par la police concernant l'usage des fusées, pétards etc...

Initiation et entraînements à la course à pied personnes âgées

Comme chaque année, les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) organisent une initiation et des entraînements à la course destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans. Le programme d'entraînement en commun « GRATUIT » est réservé aux personnes de plus de 60 ans et débutera le 15 septembre 2005.

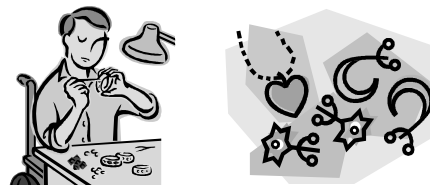
19 entraînements auront lieu jusqu'au 1^{er} décembre 2005. Ils se dérouleront au stade du Bout-du-Monde les jeudis 15, 22, 29 septembre et les jeudis 6, 13 octobre à 14h30. Les dates pour le mois de novembre paraîtront dans l'info mairie du mois d'août.

Autres lieux :

- Le dimanche 16 octobre à 10h00 à Versoix, Centre sportif de la Bécassière.
- Le dimanche 23 octobre à 10h00 à Jussy.
- Le dimanche 30 octobre à Aire-la-Ville.

La commune tient à disposition des intéressés les formulaires d'inscription ad hoc.

Ateliers proposés par l'Association des Artisans de Bellevue et rive droite



- **Colliers crochetés en perle de rocaille** : organisé par Madame Claire GORSKI, le **lundi 12 septembre**, à la salle des sociétés à Bellevue de 20h à 22h. Contact téléphonique : 022 774 07 23
- **Animaux en chocolat** : organisé par Madame Tina PETITE, le **mercredi 21 septembre**, au foyer de l'école de Bellevue de 14h à 17h. Contact téléphonique : 022 774 05 93
- **Initiation à la décoration de papiers** (technique cuve et colle) : organisé par Monsieur Alain SCHURTER, le **lundi 26 septembre**, à la salle des sociétés à Bellevue de 20h à 22h. Contact téléphonique : 022 774 00 71
- **Papiers brodés** (artisanat péruvien) : organisé par Madame Margarita MEIER, le **jeudi 6 octobre ainsi que les lundis 10, 24, 31 octobre**, à la salle des sociétés à Bellevue de 20h15 à 22h15. Contact téléphonique : 022 738 01 19 ou 078 755 46 48

Ils se réjouissent de vous y accueillir.

Infos scolaires



Les 6^{ème} primaire (classes de M. RUCHET et de M. JOST) ont été finalistes (malheureux) du tournoi scolaire de foot, mercredi 11 mai dernier. Ils ont perdu 3-2 contre l'école des Charmilles alors qu'ils menaient 2-0 à 5 minutes de la fin! Ces finales se sont jouées au Bout-du-Monde.



Autre info : La classe de M. JOST (6^{ème} primaire) a participé à la finale romande du "Rallye Mathématique Transalpin 2005", le mercredi 8 juin à Berne et a terminé 2^{ème} de Suisse romande!

Nous félicitons nos jeunes Bellevistes et leur souhaitons bonne continuation.



Qualité de l'eau de la plage du Vengeron

Le service cantonal de l'écologie de l'eau a procédé à un contrôle renforcé de la pollution chronique de la plage du Vengeron et nous informe que la situation sanitaire est revenue à la normale. Elle s'est améliorée comme l'indiquent les 11 derniers contrôles réalisés depuis janvier 2005. Ce lieu de baignade sera représenté sur la carte des plages diffusée par Environnement-Info et la CIPEL par la couleur verte attestant une qualité moyenne des eaux.

Taille des haies

Info sécurité



Propriétaires, nous vous rappelons qu'il est temps de penser à tailler vos arbres et vos haies, afin de permettre le passage de nos piétons et poussettes sur les trottoirs et de permettre ainsi une bonne visibilité de la signalisation routière pour tous les conducteurs.

Les arbres : Toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique doivent être coupées jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée.

Les haies : Toutes les haies doivent être taillées à une hauteur maximum de 2 mètres et ne pas empiéter sur la voie publique.



Merci de bien vouloir exécuter ce travail avant le **15 juillet 2005** et de maintenir ces consignes tout au long de l'année.

Le service de Sécurité Municipale vous remercie de bien vouloir prendre note de ces instructions.

Sacs de récupération déchets

Nous informons la population que des sacs destinés aux ménages pour le tri, le stockage momentané et le transport des déchets vers les espaces de récupération sont gratuits et sont mis à votre disposition en Mairie.



Dates à retenir

- 150^{ème} anniversaire de notre commune, les 1^{er} et 2 juillet.
- Fête nationale, le 1^{er} Août.



**BON ÉTÉ
A TOUS !**